



# PARTAGE D'EXPERIENCE

SUAP SR NRBC OD INC

## FEU DE FROMAGERIE DESAFFECTEE

### 1 CONTEXTE OPERATIONNEL



Plan de situation - Intervention Flogny-la-Chapelle - 14 mai 2019

**DATE :** Mardi 14 Mai 2019

**HEURE D'APPEL :** 15 h 27

**NATURE DE L'INTERVENTION :**  
Feu de bâtiment industriel désaffecté

**LOCALISATION :**  
Anciennement Fromagerie Paul Renard  
Chemin du moulin de la chapelle,  
89360 FLOGNY la CHAPELLE

**DUREE TOTALE DE L'INTERVENTION :**  
115 h réparties sur 5 jours

**MOYENS ENGAGES A L'APPEL :**



CEVAR + CPI

### SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

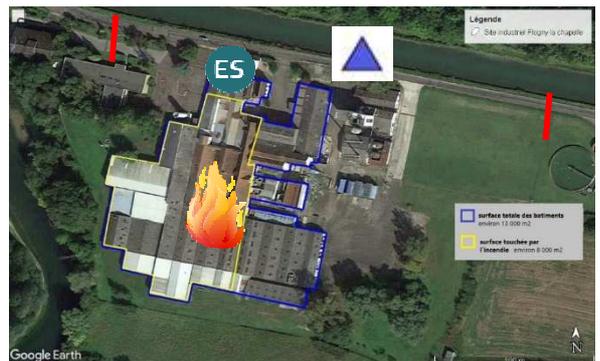
- » Violent feu de bâtiment industriel désaffecté
- » Enorme panache de fumée chargée visible de 30 kms
- » Vent de N/NO poussant les fumées sur des zones non habitées
- » Pas de victime recensée



Entrée principale du site

### PREMIERES ACTIONS – OBJECTIFS DU COS

- » Etablissement de 3 LDV dont 1 sur EPSA
- » Pas d'engagement de personnel dans les structures.
- » Alimentation du dispositif sur le canal de Bourgogne.
- » Mise en place d'un périmètre de sécurité avec la GN
- » Implantation du PCC



## 2 SITUATION OPERATIONNELLE

### 1- RISQUE INCENDIE

#### Problématique :



Malgré l'inactivité de l'entreprise, pas de certitude sur l'absence de matières inflammables et dangereuses

#### Actions réalisées :

- » Modification de l'objectif à atteindre au cours de la reconnaissance suite à l'accroissement temporaire du sinistre
- » Action principale : limiter la propagation aux bâtiments non touchés
- » Alimentation pérenne sur le canal de Bourgogne



### 2- RISQUE LIE A LA STRUCTURE DES BATIMENTS

#### Problématique :



De nombreux bâtiments de structures différentes forment le site. Leur enchevêtrement et leur instabilité ont limité les missions de reconnaissance et d'extinction



Reconnaissance caméra thermique avec drone pour levée de doute et vérification des points chauds

#### Actions réalisées :

- » **SECURITE du PERSONNEL** : pas de progression au sein des bâtiments
- » Port obligatoire de l'ARI au plus près des bâtiments
- » Reconnaissances limitées → intervention des drones
- » Les bâtiments ont des structures différentes, ont des niveaux intermédiaires et surtout des matériaux d'isolation importants dus à l'ancienne activité de l'entreprise

### 3- SOUTIEN SANITAIRE OPÉRATIONNEL (SSO)

#### Problématique :



Préserver le capital santé des intervenants sur cette intervention

#### Actions réalisées :

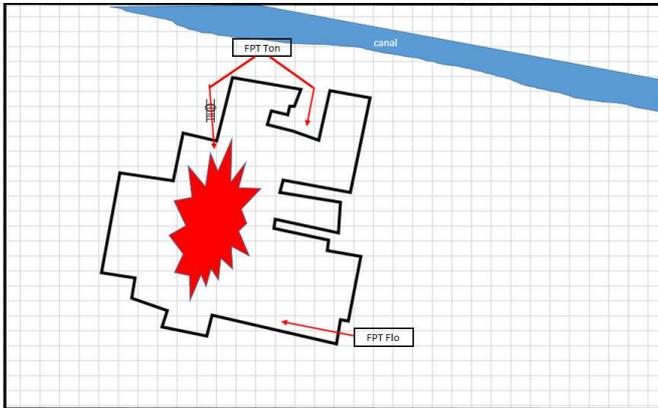
- » Mise en place de la réhabilitation niveau 3 permettant d'espacer les relèves :
  - » Véhicule d'appui et de soutien (alimentation, air, repos)
  - » Soutien sanitaire opérationnel niveau 2
- » Surveillance



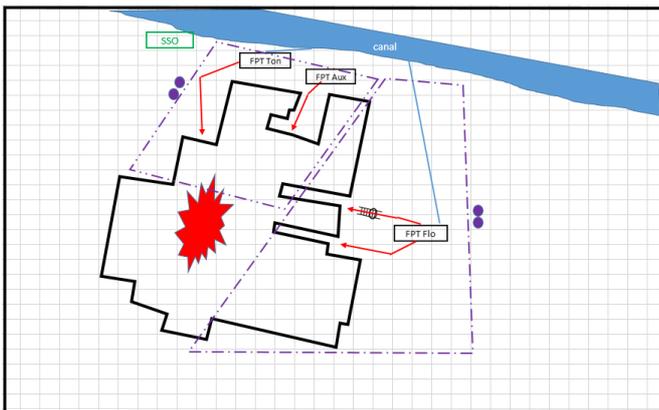
## 2 SITUATION OPERATIONNELLE

### 4 – DIFFERENTS DISPOSITIFS

1<sup>er</sup> dispositif = chef de groupe TONNERRE/ chef de groupe JOIGNY



2<sup>ème</sup> dispositif = chef de colonne SUD



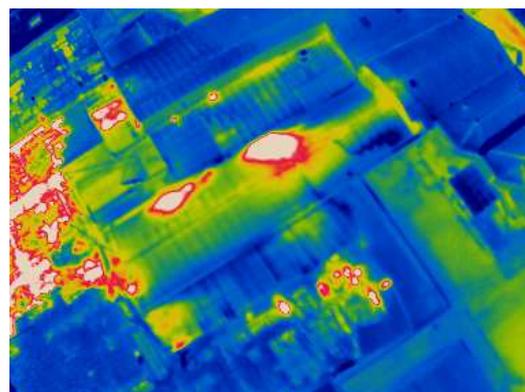
#### → Sectorisation

- » Secteur INC – S/SE : chef de groupe Tonnerre
- » Secteur INC – N : chef de groupe Joigny
- » Secteur alimentation : Chef d'Agrès FPT Auxerre
- » Secteur SSO : Médecin SSSM

Relevés des drones ( 15/05/2019 ) :



Point à 20 h



Point à 22 h

## ELEMENTS FAVORABLES

- » Pas de public au sein de l'établissement
- » Vent soufflant à l'opposé des zones habitées
- » Point d'eau pérenne ( canal de Bourgogne)
- » Présence du Maire de la commune ( connaissance du site, des risques et détenteur des plans)
- » Respect des consignes d'engagement par l'ensemble des personnels
- » Dimensionnement adapté de la chaine de commandement pour la mise en place de secteurs distincts.
- » Appui technique du RCH 3 ( cuve de rétention et vanne de décharge)
- » Engagement des drones ( reconnaissance et mesures thermiques )

## ELEMENTS DEFAVORABLES

- » Pas d'information sur les matières et matériaux restant dans les bâtiments
- » Instabilité des structures
- » Reconnaissances très compliquées
- » Impossibilité de traiter les foyers au milieu des bâtiments

Accident d'un sapeur-pompier sur site lors d'une reconnaissance le vendredi 17 mai, à 13 h 14. Tombé dans un trou, il est transporté UA au CH puis transféré au CHU DIJON pour intervention chirurgicale ( fracture vertèbre lombaire)



## 3 AXES D'AMELIORATION

- ! Réflexion sur la continuité des consignes entre les différents COS sur des opérations de longue durée ( surveillances, rondes...)
- ! Sécurisation du site ( pour public et SP) par balisage des endroits dangereux et inaccessibles
- ! Réflexion sui l'engagement initial de moyens spécifique : EPC, VFS...
- ! Ne pas clôturer une intervention sur le SGO sans avis du COS
- ! Voir FMA des véhicules spéciaux ( PCC )